



COLLOQUE

LA VIE PRIVÉE EN PRISON

15 septembre 2017

Centre Panthéon - Salle des Conseils

Organisé par l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris

Organisé par l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris ([ICP](#)), avec le concours du

[Master 2 de criminologie](#), du [Master 2 de droit pénal et des sciences pénales](#) et sous la direction scientifique de **Farah SAFI**

En présence de :

- > **Farah SAFI**, Professeur à l'université Clermont Auvergne
- > [Didier REBUT](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **David L'HUILLIER**, étudiant du [M2 Criminologie](#)
- > [François SAINT-BONNET](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Cyrille CANETTI**, Psychiatre
- > **Jean-Marie DELARUE**, Conseiller d'État, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté
- > [Edouard VERNY](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Cindy AUBERT**, Adjointe coordinatrice interrégionale de la lutte contre la radicalisation
- > [Philippe CONTE](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris
- > **Jean-Baptiste PERRIER**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
- > [Agathe LEPAGE](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > [Dominique FENOUILLET](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > [Patrick MORVAN](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Jacques-Henri ROBERT**, Professeur émérite à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats